



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Enseignement des mathématiques au Lycée

Question au Gouvernement n° 4784

Texte de la question

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES AU LYCÉE

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Clément.

M. Jean-Michel Clément. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous déclariez tout récemment qu'il fallait « probablement faire évoluer » le tronc commun d'enseignement au lycée « pour qu'il y ait plus de mathématiques en son sein ». Interrogé sur les effets délétères de votre réforme du lycée – en terminale, les élèves sont désormais 59 % à étudier les mathématiques, contre 90 % auparavant –, vous vous livriez enfin à un début d'autocritique. En effet, les élèves de première sont face à un choix : abandonner complètement les mathématiques, ou les conserver sous forme de cours d'option au niveau très élevé – vous-même l'avez reconnu – et risquer le décrochage. Dans tous les cas, ils en sortiront perdants. La réforme a également accentué les inégalités entre hommes et femmes, les choix stéréotypés, suscité une inquiétante désaffection pour les filières scientifiques...

Une députée du groupe LR . C'est un naufrage !

M. Jean-Michel Clément. ...et bien d'autres effets pervers, par exemple sur l'enseignement des langues, notamment régionales, ou sur l'orientation, devenue source d'angoisse pour les élèves. Quant aux établissements, ils se livrent une concurrence impitoyable dont les gagnants seront une fois encore ceux des grandes villes, qui proposent davantage d'options.

Tout cela est révélateur : la réforme du lycée, clé de voûte de votre action, reflète votre vision de l'école. Votre méthode est emblématique de ces cinq dernières années :...

M. Fabien Di Filippo. Quel échec !

M. Jean-Michel Clément. ...vous ne recourez à aucune concertation, vous balayez d'un revers de main les craintes des intéressés, et pour quel résultat ?

M. Fabien Di Filippo. C'est vrai !

M. Jean-Michel Clément. Au crépuscule du quinquennat, à l'heure des bilans, vous vous affirmez ouvert à des propositions d'amélioration, après avoir fait la sourde oreille à toutes les revendications légitimes. Il est grand temps, à moins qu'il ne soit trop tard. Reconnaissez-vous finalement que votre réforme tant vantée n'a pas eu le succès espéré ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, j'aurais tant de vérités à rétablir que deux minutes ne me suffiront pas ! Tout d'abord, la réforme du lycée n'a pas été décrétée du jour au lendemain, mais après plusieurs mois d'une très vaste concertation à laquelle ont participé 80 000 lycéens, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales. Beaucoup ont inspiré ce travail d'intelligence collective, que l'on ne peut certainement pas ramener à une décision unilatérale !

Ensuite, cette réforme demeure populaire auprès des lycéens, dont une large majorité l'approuve. Ils savent très bien ce qu'ils y ont gagné : plus de liberté, beaucoup plus de choix et, alors que les anciennes filières S, ES et L étaient à bout de souffle, la possibilité de nombreuses combinaisons,...

Mme Marie-Christine Dalloz. Ce n'est pas vrai !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...ce qui leur permet de cultiver leurs passions ! Vous prônez l'exigence : nous avons changé tous les programmes du lycée, de A à Z, et tous sont devenus plus exigeants (*MM. Marc Le Fur et Fabien Di Filippo s'exclament*), qu'il s'agisse des mathématiques, de la physique-chimie, des sciences de la vie et de la terre. Interrogez les spécialistes ! En effet, puisque les élèves choisissent, ils peuvent approfondir. Savez-vous combien les élèves de terminale S avaient au maximum d'heures de mathématiques par semaine ?

M. Maxime Minot. Ici, c'est nous qui posons les questions !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Huit heures, contre neuf pour ceux qui choisissent désormais l'option ! Vous dites que moins d'élèves font des mathématiques : ce n'est pas exact. Ils étaient 49 000 à bénéficier des huit heures que je viens d'évoquer ; ils sont 51 000 à suivre les cours d'option. Vous dites qu'il y a moins de filles parmi eux : ce n'est pas vrai, il y en a plus, et la nouvelle structure va nous permettre de les y inciter, afin d'opérer une compensation. Nous enregistrons nos premières réussites, en particulier la démonstration par l'étude de Parcoursup parue la semaine dernière que, parmi les élèves ayant fait des études scientifiques au lycée, davantage les poursuivent dans l'enseignement supérieur. Vous faites des commentaires sur des basses-fosses ; nous, nous préparons l'avenir de notre pays ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Erwan Balanant applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Clément](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4784

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 février 2022](#)